



Argentonnoy le 11 janvier 2021

Mesdames et Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointes les nouvelles mesures mises en œuvre sur l'établissement portant sur les visites, les animations et la vie sociale et sur la vaccination ainsi qu'une information sur le Conseil de la Vie Sociale.

La situation dans le département est tendue et il nous faut à tous, familles, équipes, bénévoles et résidents, respecter scrupuleusement et quotidiennement les gestes barrières.

Les visites :

Les visites restent encadrées pendant 45 mn à 2 personnes.

3 espaces de rencontres du lundi au samedi soit 9 créneaux par jour (13h30, 14h30, et, 15h30).

Pour les résidents de l'UPAD « Au Fil du temps », maintien des 2 créneaux le mardi et le jeudi (14h45 et 15h30).

Merci de contacter Madame Fort **par mail de préférence** à l'adresse suivante : accueil@lelac79.fr ou par téléphone (**uniquement les après-midis**) au 05.49.65.70.29.

Les sorties en familles

Les séjours sont possibles. Le protocole de retour nécessitera les repas en chambre et la suspension des animations pendant 7 jours. Les résidents concernés devront porter le masque systématiquement en présence d'une tierce personne et pour les déplacements dans les parties communes.

Dans les logements doubles, le résident 'voisin' devra suivre le même protocole. Un accord de principe sera donc nécessaire.

Les familles sont invitées à se faire tester avant.

Vie sociale

Des animations encadrées avec les animatrices ou soignants sont à nouveau organisées

Les sorties sont à nouveau possibles accompagnées par un professionnel avec port du masque et mesures barrières.

Les ateliers 'gym' et 'équilibre' sont toujours organisés en individuel

Les animatrices animeront le salon de coiffure le vendredi pour lavage des cheveux, mise en plis et brushing.



Argentonnoy le 11 janvier 2021

Pour information, en plus du site internet de l'EHPAD (<http://www.lelac79.fr>), un compte Facebook (ehpad le lac argentonnoy) a été créé permettant de partager avec vous toutes les informations relatives à la vie de l'établissement.

Vaccination

La campagne de vaccination est prévue mardi 19 et mercredi 20 janvier prochains à partir de 13h30 en salle à manger du service buanes. Les infirmières de l'EHPAD vaccineront les résidents sous la surveillance du Docteur Charline ROY qui sera le médecin référent.

Etre vacciné permet de se protéger contre la COVID-19 mais l'efficacité de la vaccination sur la transmission n'étant pas confirmée à ce jour, elle ne permet pas pour l'instant de s'affranchir des gestes barrières.

Conseil de la Vie Sociale

Le Conseil de la vie sociale est une instance qui réunit résidents, familles, personnels et élus. Il permet notamment aux résidents et aux familles de faire part de leurs remarques ou questions concernant la vie quotidienne, et d'être informés et de participer au fonctionnement et aux projets de l'établissement. C'est un véritable espace de dialogue entre résidents, familles et professionnels où les thématiques suivantes sont abordées :

Conditions de vie / Hébergement / Accompagnement / Restauration / Soins et Vie sociale et Animation.

La crise sanitaire traversée n'a pas pu permettre à cette instance de siéger mais il nous semblait important de faire remonter les questions / interrogations des résidents et des proches.

Ainsi, sur janvier, nous organisons des groupes d'expression dans l'EHPAD pour recueillir la parole des résidents.

Pour vous, familles, nous mettons à votre disposition une adresse mail pour vous permettre de nous faire part de vos questionnements (cvs@lelac79.fr)

De même, si vous souhaitez vous porter candidat pour être membre de ce conseil de la vie sociale, je vous invite à nous faire un retour par mail ou par téléphone

Nous restons disponibles et vous remercions pour votre compréhension.

Bien à vous
JL VICTOR, Directeur